

6

RÉFORMES

DANS

LA RÉFORME,

PAR

Napoléon ROUSSEL.



A² 322

PARIS,

LIBRAIRIE, 2, RUE TRONCHET.

1850.

RÉFORMES

DANS

LA RÉFORME.

Fontenelle a dit : « Si j'avais la main pleine de vérités, je ne voudrais pas l'ouvrir. » —
Moi qui ne suis pas Fontenelle je dis : Quelqu'un ayant la main pleine de vérités, ne l'ouvre pas, est un voleur. Un prudent égoïsme peut engager le sceptique à se taire ; l'amour fraternel doit pousser le chrétien à parler.

La réforme religieuse du xvi^e siècle en rétablissant les dogmes du pur évangile dans nos confessions de foi a-t-elle amené une pureté correspondante dans nos institutions ecclésiastiques ? n'a-t-elle pas laissé dans l'église protestante quelque vestige de l'édifice romain ? Avant tout examen, on pourrait le supposer ; après réflexion, on en reste convaincu. Il était facile à nos Réformateurs de poser des principes sur le papier ; difficile de les faire

pénétrer dans les faits. D'abord, la force de l'habitude ne permit pas d'apercevoir toutes les applications possibles; et plus tard, le formalisme cristalisa au milieu de son cours cette réformation. Pouvait-on espérer que ce penchant naturel disparaîtrait à l'avenir du cœur d'un homme par cela seul qu'il naîtrait fils de protestant? autant vaudrait affirmer qu'il suffit de changer les lois pour renouveler les mœurs. Le formalisme est au fond de notre nature, c'est la maladie chronique du genre humain religieux. Il a commencé avec Caïn offrant des sacrifices, le cœur plein d'envie et de haine, pour ne pas finir, avec Pie IX, envoyant à ses ouailles des indulgences et des boulets de canon. En vain Moïse a-t-il dit qu'on ne pouvait se faire de Dieu aucune image, en vain Jésus a-t-il ajouté que sa doctrine était esprit et vie, toujours juifs et chrétiens en sont venus à transformer en vaines pratiques une religion amour et vérité.

Le formalisme n'est donc pas le propre de telle ou de telle religion en particulier; les amulettes se retrouvent chez les païens comme chez les israélites; il y a des chapelets catholiques et des chapelets mahométans; le formalisme est pétri avec la boue du cœur humain.

Si les racines du formalisme sont si profondes dans notre cœur, nous pouvons déjà deviner que nos Réformateurs n'auront pas réussi à l'extirper complètement de l'église. Quelque faible que soit le

rejeton laissé, il est dans une terre trop propice pour ne pas y germer.

Ce que la connaissance de la nature humaine fait pressentir, l'étude de l'histoire vient le confirmer. On pourrait en donner des preuves nombreuses, mais telle n'est pas mon intention, ce n'est ici l'exposition complète d'aucun sujet, mais une simple profession de foi suivie de quelques réflexions. Plus tard, peut-être, reprendrai-je chacune des réformes indiquées pour les traiter à part dans de petits écrits populaires, espérant que de plus habiles déploieront pour les docteurs leurs trésors d'érudition. Je m'estimerai heureux si mon exemple les y pousse. Que leur soleil éclaire les sommités, tandis que ma faible lampe jettera quelques rayons dans les humbles réduits. Je dois le dire : l'espoir d'être suivi et dépassé dans cette entreprise est pour beaucoup dans ma hardiesse à la tenter.

D'entrée, je m'attends à deux observations : « Les réformes que vous proposez, me dira-t-on, n'en valent pas la peine ; en suite, pourquoi n'avez-vous pas parlé plutôt de vos nouvelles convictions ? »

La première objection servira de réponse à la seconde : c'est parce que je ne voyais pas plus que vous d'abord l'importance de ces réformes, que je n'en ai pas plutôt fait mention. Mais après la découverte des principes, est venue pour moi celle des conséquences ; et je l'avoue ce n'est qu'alors que je me

suis senti sous l'obligation de parler. Cette nouvelle expérience m'a convaincu plus que jamais qu'il n'est pas permis de dédaigner une vérité parce qu'on n'en voit pas d'abord l'application. Je prends donc la plume, poussé par le devoir et soutenu par la prière.

C'est à mes yeux un trait de divinité de Christianisme qu'il soit exempt de ce qui se retrouve dans toutes les doctrines humaines : le formalisme. Ouvrez l'Évangile, et vous ne trouverez dans aucune de ses pages une seule cérémonie, un seul acte extérieur déclaré nécessaire au salut. Au contraire, partout c'est l'esprit qui vivifie ; partout la charité, l'amour sans lequel tout n'est rien ; partout la foi, la confiance demandée à la créature envers son créateur ; en un mot, partout c'est le sentiment et non la forme que réclame de nous le Nouveau-Testament.

Il est vrai que dans le cours de son ministère, Jésus a souvent eu recours à des objets sensibles ; mais qu'on le remarque, c'était toujours pour faire mieux comprendre sa pensée. Paraboles, baptême, communion étaient pour lui des signes, un langage et non des talismans. Dès-lors l'évangile nous présente des symboles et non des sacrements ; du moins dans le sens catholique romain qui attache à la matière du sacrement une valeur intrinsèque, une vertu propre se communiquant à quiconque la touche ou la voit.

Tout protestant réformé confessera sans doute

cette vérité... en théorie ; mais dès qu'on en vient à l'application, combien de protestants qui sont encore catholiques romains ! Qu'on nous permette donc d'insister un instant.

Tout langage humain a besoin de signes ; ces signes frapperont les yeux, l'oreille, les mains peut-être ; mais enfin, dans notre état actuel, nous ne saurions comprendre une langue sans des signes lus, parlés ou touchés. De même en est-il pour l'intelligence de la religion ; il faut un intermédiaire qui tombe sous les sens pour nous faire saisir la pensée qui n'y tombe pas. Dans le langage, le choix des signes n'est pas indifférent ; il ne le sera pas non plus dans la religion. Un signe visible frappe mieux notre esprit qu'un signe entendu, le mot de glaive ne produit pas sur nous le même effet que la vue d'une lame scintillante et affilée. Aussi Jésus a-t-il fait usage d'objets sensibles dans ses enseignements ; et remarquez-le bien, presque toujours des objets présents ; ce qui prouve que Jésus les choisissait uniquement parce qu'ils se trouvaient sous les yeux de ses auditeurs et non qu'ils fussent essentiels à sa doctrine. Ainsi, bien qu'il ne s'occupe jamais que de la seule chose nécessaire, il en parle à la Samaritaine sous l'image de l'eau qu'elle puise ; à la foule, sous le nom du pain qu'elle demande ; à Simon Pierre, sous l'emblème de sa profession. S'agit-il d'un aveugle ? il parle d'aveuglement spirituel ; ses Apôtres lui offrent-ils de la nourriture ? il leur répond que sa

nourriture est de faire la volonté de son père ; de même que pour faire comprendre sa mort cruelle , il brise le pain , répand le vin placés sous les yeux de ses Apôtres. Il est si vrai que Jésus, recourant à ces objets matériels , a pour but de se faire mieux comprendre et non de les faire considérer comme essentiels, qu'au besoin il se sert d'un même objet pour faire saisir des pensées diverses, comme d'objets divers pour communiquer une même pensée. Dans l'Évangile, Jésus est tour à tour, une lumière, un cep, un chemin ; comme le feu est tour à tour l'image du Saint-Esprit et de l'enfer.

Baptême Des Enfants.

Mais, tout en reconnaissant qu'il y a des symboles dans le christianisme , peut-être le lecteur refusera-t-il d'envisager comme tel , le baptême ? Examinons donc s'il faut voir un sacrement dans cette institution.

Le baptême est-il un symbole ou un sacrement ? Cette question revient à celle-ci : le baptême confère-t-il une grâce, ou bien n'est-il que le signe d'une grâce conférée ?

D'abord, remarquez que pour que le baptême conférât une grâce , il faudrait que cela fût dit dans la Parole de Dieu, et cela ne s'y trouve nulle part. Au contraire, saint Pierre dit que le baptême qui net-

toye les souillures du corps ne sauve pas (1 PIERRE, III, 21). Paul réserve l'action régénératrice au baptême du Saint-Esprit (TITE, III, 16) et tout le Nouveau-Testament déclare que le salut est uniquement le fruit de la foi. Si le baptême conférait une faveur divine, Paul en aurait-il ainsi parlé : « le Seigneur ne m'a pas envoyé pour baptiser ? » (1 COR, I, 17) Jésus-Christ se serait-il abstenu de le conférer pour laisser ce soin à ses disciples, même en sa présence ? (JEAN, IV, 2). Enfin, si le baptême procurait une grâce, Jean-Baptiste l'aurait-il abaissé jusqu'à dire : « pour moi, je vous baptise d'eau, mais celui qui vient après moi et dont je ne suis pas digne de porter les souliers vous baptisera du Saint-Esprit » ? (MATH., III, 11) ; parole qui met entre le baptême d'eau et le baptême du Saint-Esprit la distance qui sépare Jean Baptiste, de Jésus-Christ; la créature, du Créateur.

Il est vrai que Jésus a dit : « (MARC, XVI, 16) celui qui croira et sera baptisé sera sauvé. » Cette parole, isolée, semble attribuer au baptême une part dans le salut ; mais, unie à ce qui suit, elle change complètement de portée ; car Jésus ajoute : « celui qui ne croira pas sera condamné. » La mention du baptême, supprimée dans cette seconde partie de la phrase, montre assez qu'elle n'était pas essentielle dans la première ; ou plutôt, que le baptême n'était là que comme signe visible de la foi invisible qui sauvait.

A ceux qui voudraient encore attribuer une valeur régénératrice au baptême d'eau, en s'appuyant sur cette déclaration que « l'homme doit naître d'eau et d'Esprit, » je demanderai ce qu'ils pensent de celle-ci, que Jésus devait nous baptiser de Saint-Esprit et de feu ? » (MARC, III, 18). Faudra-t-il aussi déposer une étincelle sur notre front ? n'est-il pas évident que l'eau et le feu sont ici des images de l'action du Saint-Esprit qui nettoie comme l'eau, et purifie comme le feu ?

Plusieurs autres passages de la Parole de Dieu rapprochent le baptême de la grâce divine ; mais c'est toujours en rapport avec une condition dont le baptême n'est que l'emblème. C'est ainsi que Pierre dit à la foule ; « convertissez-vous et que chacun de vous soit baptisé... et vous recevrez le don du Saint-Esprit. (Actes II, 38).

Au reste, les faits confirment cette explication de la Bible. Combien de baptisés ne sont-ils pas incrédules et pervers ! Le baptême ne leur a donc communiqué ni la foi, ni la sainteté ? - C'est qu'ils ont perdu la grâce, dit-on. Je réponds que ce n'est là qu'une pure assertion ; tandis que l'absence des résultats m'autorise à conclure l'absence de la cause : point de fruits dans la vie de ces hommes ; donc point de germe déposé dans leurs cœurs par l'eau du baptême.

La raison à son tour vient confirmer les faits ; si Dieu donnait au baptisé une grâce telle que celui-ci dût forcément croire et se sanctifier, ce baptisé en

agissant ne serait plus libre : il porterait des fruits comme un arbre ; il ferait le bien , comme une machine ; il ne serait pas un être moral et responsable.

Tirons donc cette conclusion que , du reste , tout protestant admettra sans peine : le baptême d'eau ne verse dans celui qui le reçoit , ni pardon , ni grâce , ni sainteté ; ce baptême n'est que le signe extérieur de la foi , de la grâce , de la sainteté du chrétien.

Telle est la doctrine biblique , rétablie par nos Réformateurs. Mais nous , à demi réformés , nous n'en avons pas su tirer toutes les conséquences ; ou plutôt , effrayés à la pensée de rompre avec tant et de si vieilles habitudes , nous en avons reçu quelques unes d'autant plus volontiers qu'elles répondaient à notre impérieux besoin de formalisme.

Ainsi , puisque le baptême ne confère aucune grâce pourquoi baptisons-nous donc les enfants ? De la part des catholiques romains on le comprend ; en cela , ils ne sont que conséquents avec leur principes. Aussi , l'église de Rome en est-elle venue à baptiser , non seulement dès les premiers jours de la vie , mais dès l'heure de la naissance ; toujours conséquente , elle déclare valable , au besoin , le baptême administré par un hérétique ; dans un danger de mort , elle baptise l'enfant dans le sein de sa mère ! Toutes ces absurdités sont très logiques , dès que le principe est admis. Mais nous , protestants , qui nions que le baptême efface les péchés ou régénère le cœur , pourquoi donc l'administrer aux enfants ?

Je vous entends : vous ne regardez pas le baptême comme un moyen de salut , mais comme une occasion d'édifier les parents et de prier pour le nouveau né. — Soit ; édifiez-vous , priez pour l'enfant ; mais ne le baptisez pas. L'enfant peut être présenté au Seigneur , même dans une église , même sur les bras d'un parrain, même par la prière d'un pasteur ; mais, encore une fois, pourquoi le baptiser ? c'est au moins inutile. Il y a plus : c'est dangereux. Vous allez en juger.

Notre esprit est trop logique pour admettre qu'une cérémonie, pratiquée dans toute l'église soit complètement vaine, et la pente du cœur vers le formalisme vient ici en aide à la logique de notre esprit. On est bien aise de penser que cet acte porte une valeur en lui-même, bien aise de se persuader que le sort éternel d'un être bien aimé vient d'être assuré. L'enfant grandi ne se plaira pas moins à considérer son baptême comme lui donnant un droit à la faveur divine. Comment ne pas tomber dans une erreur si douce à notre pauvre cœur quand une institution de l'église, elle-même, nous y convie ?

Ainsi donc , en baptisant dès la naissance nous poussons d'entrée les parents, et plus tard les enfants, au formalisme et à la superstition ; nous ôtons au christianisme sa spiritualité ; nous empêchons le baptisé d'apprendre ce qui lui importe le plus de savoir : c'est qu'il n'a pas encore une religion ; et comme il croit en posséder une par l'effusion de

quelques gouttes d'eau , il ne songe pas à en acquérir une véritable par la foi et la sainteté.

Mais, direz-vous encore , le baptême a remplacé la circoncision , et de même que l'enfant de l'israélite était circoncis dès le huitième jour , celui du chrétien doit être baptisé dès sa naissance.

Je réponds : où donc avez-vous vu que le baptême ait remplacé la circoncision ? cela n'est dit nulle part dans la Parole de Dieu; C'est un de ces rapprochements faits après coup et qu'on donne ensuite pour des preuves. On a commencé par administrer le baptême à l'âge où se pratiquait la circoncision , et puis on a conclu le parallélisme des deux cérémonies. Mais ce parallélisme n'est pas même indiqué dans la Bible. Nous voyons, au contraire, de grandes différences entre les deux institutions. La circoncision , signe d'une alliance temporelle avec tout un peuple , pouvait être posée sur chaque membre de la nation; mais le salut éternel ne concerne aucune nation en masse ; il est offert à chaque homme en particulier. Le salut est personnel ; l'enfant n'est pas sauvé parce que le père est chrétien ; il est sauvé à la condition de sa propre foi ; tandis que, qu'ils crussent ou non , tous les descendants d'Abraham devaient voir la promesse de Dieu s'accomplir sur leur nation.

Enfin , peut-être direz-vous encore , le baptême est un signe de ce que l'enfant doit devenir. — Je pense, au contraire, qu'il est un signe de ce qu'on est déjà devenu ; il faut baptiser non pas l'homme ,

mais le chrétien ; non celui qui est appelé à croire et qui peut-être ne répondra pas à cet appel, mais celui qui croit. Consultez Jésus et les Apôtres, à ce sujet.

Jésus dit : « Allez instruisez toutes les nations les baptisant. » (MATHIEU, XXVIII, 19.) Le baptême devait donc être accompagné d'instruction.

L'officier de la reine ~~de~~ Candace, instruit par Philippe, demande : « qui empêche que je sois baptisé ? » Et l'Apôtre répond : « Cela t'est permis si tu crois. » (Actes, IX, 37) ce qui revient à dire : cela t'est défendu, si tu ne crois pas.

Il est vrai que le geolier de Philippe et Lydie furent baptisés, chacun avec sa famille. Mais est-ce à dire qu'il y eut nécessairement des enfants dans ces familles ? Et s'il y en avait, ne peut-on pas encore supposer qu'ils étaient en âge de comprendre et de croire ? Sans doute les suppositions contraires sont également possibles ; mais toute supposition doit tomber devant les faits ; or, il se trouve qu'il est dit plus bas que « le geolier crut avec toute sa maison » (Actes, XVI, 34) ; il n'est donc pas étonnant que toute sa maison ait été baptisée. Quant au second exemple, nous ne voulons pas tirer un argument de son analogie avec le premier ; mais qu'on n'en puise pas un non plus dans le silence, et convenons de part et d'autre, que le baptême de Lydie ou de Stéphane avec sa famille, ne prouve ni pour ni contre ce qui n'est pas dit. Reste donc intacte, la doctrine établie

par tous les autres faits du Nouveau-Testament, c'est que , le baptême était administré au néophyte déjà croyant , et non au petit enfant qui ne pouvait encore croire.

Je le sais , on trouvera encore bon nombre de mauvaises raisons pour maintenir le baptême des enfants ; et c'est précisément parce qu'on cherche tous ces prétextes , que je dis : ce baptême doit être supprimé , car ces efforts pour justifier une pratique qu'on déclare cependant inutile à cet âge , prouvent qu'au fond la pensée va plus loin que la parole. Oui, bien des protestants croient , plus ou moins , qu'une grâce divine est attachée à cette cérémonie. J'en prends à témoin cette mère tremblante à la pensée que son enfant malade va mourir sans baptême ; ce père revenant du temple et disant : « nous avons fait un chrétien ; » enfin , le lecteur lui-même , ne voulant pas se laisser convaincre , bien qu'il n'ait plus aucune raison à donner pour baptiser les enfants.

Je me borne donc à dire , en finissant , sur ce sujet : Prenez garde ! pour quelques mots conservés dans leur liturgie , sur la régénération baptismale des Anglicans , sont tombés dans le puseiyme , et du puseiyme dans le catholicisme romain.

Je voudrais donc qu'on cessât d'administrer le baptême à la naissance. Si vous désirez recommander votre enfant à Dieu , c'est bien ; si bon vous semble , portez-le à l'Église ; donnez-lui parrain et marraine , surtout priez pour lui ; mais ne le baptisez pas , car il n'est pas chrétien.

Vous me direz : Quand donc baptiserez-vous ?

Je réponds : quand l'enfant croira.

— Mais s'il ne croit pas ?

— Je ne le baptiserai pas. Mon retard risque-t-il de nuire au salut de l'enfant ? non ; c'est au contraire votre précipitation. En ne le baptisant pas, je suspends devant son esprit cette pensée qu'il n'a pas encore la foi qui sauve ; tandis qu'en le baptisant , vous l'induisez à croire qu'il est déjà chrétien.

Je ne me fais pas illusion ; je sais qu'après avoir entendu toutes ces raisons , on continuera à baptiser les enfants : mais au plus récalcitrant , je puis encore dire : du moins ayez grand soin d'expliquer aux parents , qu'à vos yeux , ce baptême , est une consécration à Dieu et non un sacrement. La liturgie le dit déjà , il est vrai ; mais les mots d'une liturgie frappent souvent l'oreille sans monter dans l'esprit , ni descendre dans le cœur. Insistez donc sur ce point dans un langage votre qui se fasse écouter.

La Première Communion.

Si le baptême , signe de l'entrée dans l'Église , ne doit être administré qu'à ceux qui croient , pour des motifs analogues , la cène , emblème du sacrifice qui procure le salut , ne doit être distribuée qu'à ceux qui sont sauvés ou qui du moins se réclament du

Sauveur. Ainsi, ne doivent communier que ceux qui sont, ou du moins s'estiment convertis.

Or, je pose ces questions :

Pensez-vous que Dieu convertisse toujours au même âge ?

Pensez-vous que les protestants soient tous convertis ?

Pensez-vous seulement que tous croient l'être et qu'il n'y en ait pas bon nombre qui se déclarent eux-mêmes incrédules ?

Comment se fait-il donc que tous ces hommes aient cependant communiqué entre quinze et seize ans ? Évidemment parce que la cène, comme le baptême, a changé pour eux de signification ; ce n'est plus la commémoration de la mort de Jésus-Christ ; c'est une confirmation du vœu de son baptême et l'entrée définitive dans l'église. « Il faut faire son devoir », dit-on, dans le midi de la France ; « il faut se débarrasser de la première communion », dit-on dans le nord ; après quoi, au nord et au midi, l'on s'estime chrétien. Sans doute on se croit bien encore obligé de tenir une conduite morale ; mais quel est le déiste, l'athée même, qui ne dise pas aussi qu'il faut être honnête homme ? Donc, aux yeux de ces nombreux protestants ce qui fait la différence entre le chrétien et tout autre, c'est bien le baptême et la cène ; or, comme ils sont baptisés et qu'ils ont fait leur première communion, tout leur paraît accompli ; et si vous leur parlez de la nécessité de se convertir pour être

sauvés , vous êtes , à leurs yeux , des mystiques et des exagérés. (*)

Voilà le piège le plus perfide , le plus dangereux pour la conscience. Voilà une communion, qui loin de sauver l'âme la perd ! C'est du romanisme tout pur. Toute la différence c'est que les prêtres catholiques font communier à onze ans , et les pasteurs protestants à seize ; et encore ces derniers sont-ils fiers de cette différence ! A seize ans , disent-ils , un jeune homme sait ce qu'il fait. » Je réponds : tant pis ; car comme vous le faites communier, quel qu'il soit et quoi qu'il pense , il s'en suit que , sachant ce qu'il fait, il tombe , non dans le formalisme, mais dans l'hypocrisie. J'aime mieux la communion catholique où les enfants sont si jeunes qu'ils ne savent ce qu'ils font.

Je le répète donc : entre la première communion romaine et la première communion protestante, il n'y a que la différence de l'âge, différence qui par fois tourne à notre détriment. Tout le reste est semblable : comme les romains, nous faisons communier les enfants ; comme les romains , nous les faisons

(*) Si je voulais pousser l'argument jusqu'au bout, je ferais remarquer que, pour bien des gens, la première communion est bien moins l'époque de l'entrée dans l'église que celle de l'entrée dans le monde. On attend d'avoir fait sa première communion pour aller au bal , au spectacle ; c'est-à-dire, pour tomber avec plus de liberté dans le péché. Un ami me citait ce mot caractéristique d'un père corrigeant son enfant qui prononçait un jurement : « Cela se permet de jurer, disait-il, et cela n'a pas encore fait sa première communion !

communier tous au même âge ; comme les romains, nous les faisons communier qu'ils croient ou ne croient pas ; la seule condition, condition catholique et protestante , c'est qu'ils sachent leur catéchisme. Comme les enfants catholiques , les enfants protestants s'imaginent être chrétiens parce qu'ils ont communiqué : aussi, les uns comme les autres abandonnent également le culte après la communion , tombent dans la même incrédulité et vont à la même condamnation !

Je le repète , c'est un piège épouvantable ; il faut le retirer de devant les pas de nos enfants

Je sais bien qu'on ne force personne et que le jeune catéchumène est libre de ne pas venir avec ses condisciples à la table de communion. Mais , de bonne foi , l'institution étant ce que vous l'avez faite , pouvez-vous espérer qu'un enfant, resté incrédule, refuse par conscience la communion , au risque d'être montré du doigt dans toute votre église ? Si la veille de la réception , un catéchumène, accepté par vous, venait vous dire. « Je ne veux pas communier », ne trouveriez-vous pas vous-même sa conduite étrange ? En tous cas, le monde ne lui supposerait-il pas quelque faute grave sur la conscience ? Non, aussi longtemps qu'on ne songera pas à demander sérieusement au catéchumène s'il croit, avant de l'admettre à la communion , le catéchumène ne songera pas , non plus, à dire qu'il ne croit pas . Il supposera toujours qu'être admis est un honneur, refusé une honte ; et

cette honte, il faudrait qu'il fut insensé pour se l'ingérer. Moins sa conscience sera délicate, plus il s'empressera de venir à la sainte Table qui, selon lui, donne un brevet de moralité.

Est-il nécessaire d'ajouter qu'il n'y a pas dans tout le Nouveau-Testament un seul exemple, un seul précepte qui autorise ce catéchuménat à heure fixe et cette communion d'incrédulés? je ne le pense pas. Ce sont ceux qui croient dans les *Actes des Apôtres* qui rompent le pain de maison en maison (Actes 1 46-47). Ce sont ses disciples et non ses parents qui prennent la cène avec Jésus. Si Judas communia, jamais exception ne prouva mieux la règle : car on peut affirmer sans témérité que Judas but et mangea ce jour sa propre condamnation. D'ailleurs, je ne prétends pas qu'il faille repousser personne de la cène, mais au moins n'y pousser personne non plus. Or, notre institution du catéchuménat pousse, bon gré mal gré, vers la Table-Sainte qui doit et qui ne doit pas communier.

Que faire? Je n'ai pas la prétention d'improviser une réponse, mais le désir d'appeler à l'examen. Je ne demande qu'une chose, c'est qu'on sépare l'instruction religieuse de la première communion. Je demande, non seulement, qu'on puisse, mais qu'on doive ne pas communier immédiatement après avoir suivi un cours de catéchisme. Je demande qu'on supprime, par conséquent, toute réception en masse, et qu'on laisse à chacun, préalablement instruit, la

liberté de venir à la Table-Sacrée pour la première fois quand il le voudra , sans que personne puisse trouver mauvais son retard. Je voudrais, même que les prédicateurs s'élevassent avec force contre le préjugé qui déshonore quiconque ne communie pas et contre ce formalisme qui perd les âmes par la religion destinée à les sauver.

— Mais alors , dira-t-on , avec cette marche nous n'aurons bientôt guère plus de communicants ? — C'est possible ; mais aurez-vous un croyant de moins ?

— En suivant cette voie, objectera-t-on encore, non seulement, nous éloignerons de la Table-Sainte, mais nous diminuerons le nombre des membres de notre église, nous viderons nos temples, et alors....

— Je comprends ; mais vous n'oseriez achever ! aussi ma réponse est faite.

D'ailleurs, je pense le contraire. Quand le monde jugerait votre église une institution sérieuse dont on ne pourrait être membre qu'à certaines conditions, je crois qu'il vous en estimerait davantage ; il viendrait vous entendre, précisément parcequ'il n'y serait pas forcé. Ce monde saurait alors qu'il n'a point de religion , tandis qu'aujourd'hui il ne s'en doute pas ; il verrait qu'il est pauvre et nu ; et il sentirait alors le besoin de s'enrichir. Vous vous formeriez un auditoire d'hommes sincères, cherchant la vérité , vous , qui, à cette heure, n'avez qu'un troupeau de moutons qui suivent, poussés par l'habitude ou par l'imitation.

Au reste, j'en conviens, ces réformes dans les troupes, en supposent chez les pasteurs. Un mot donc sur le ministère.

Le Ministère.

Ministre, signifie serviteur ; l'orgueil a tordu le mot jusqu'à lui donner le sens de maître. Tout le mal vient de là. Si nos ministres étaient en effet les serviteurs de leurs frères, tenez pour certain que personne ne leur disputerait leur charge ; d'abord, parce que chacun est bien aise d'être servi ; ensuite, parce qu'on sait d'instinct que le véritable rôle de quiconque aspire à représenter Jésus-Christ ici bas, c'est de servir. « Je suis parmi vous comme celui qui sert » a dit le Sauveur. « Nous sommes vos serviteurs » a dit St. Paul. Or, qui oserait prétendre à un rôle plus élevé que celui de St. Paul et de Jésus-Christ ? Personne en théorie, un grand nombre dans la pratique. Encore ici nous nous ressentons de notre origine romaine, et encore ici notre mauvaise nature nous vient en aide pour conserver cet héritage du passé. Dans combien d'églises, le pasteur n'est-il pas ou du moins n'aspire-t-il pas à être un petit roi dont la parole tranche toutes les questions et à qui l'on doit toute déférence ? En chaire, en particulier combien n'en est-il pas qui prennent un ton d'autorité, de gronderie, presque de menace qui serait parfaitement ridicule si l'habitude n'en avait pas affaibli la portée ? Et ce dédain pour tout homme qui se per-

met de prêcher sans qu'un autre homme lui ait posé les mains sur la tête! et cette condamnation de tout troupeau qui ne se range pas sous la houlette pastorale! et cette qualification insolente de dissident, donnée à quiconque se sépare de telle église, comme si telle église n'était pas elle-même dissidente à l'égard de cette dissidence! comme si le St. Esprit se tenait sous une forme visible sur la tête de ces consacrés pour constater que c'est bien eux et non pas d'autres qui sont les chefs légitimes de l'église de Jésus-Crist! Je le demande, tout cela n'est-il pas de l'usurpation, de la tyrannie, du papisme?

Grâce à Dieu, un vent nouveau souffle de toutes parts; chacun reprend sa liberté et veut savoir pourquoi il obéit. On repousse de plus en plus cette papauté protestante, on demande à ceux qui veulent jouir de quelque influence, de l'obtenir par leur humilité, leur douceur, leur dévouement; espérons qu'on le leur demandera toujours davantage et que le jour approche où il ne suffira plus d'avoir traversé une École de théologie et de recevoir un traitement de l'État pour acquérir le droit de s'imposer au peuple, sous prétexte de l'instruire.

De qui parlez-vous, me dira-t-on? Je parle de ceux qui, depuis l'origine des temps, répètent inpertubablement quelques sermons, si bien connus que leurs rares auditeurs pourraient au besoin souffler le mot défaillant à leur mémoire, et lisent les liturgies du baptême ou du mariage avec une servitu-

de qui craindrait d'en retrancher et surtout d'y ajouter une seule parole. Je parle de ceux qui, tous les dimanches en chaire, tous les mois près d'un malade, improvisent toujours la même prière. Je parle de ceux qui ne visitent guère leur paroissiens qu'à leur table de baptême et à leur lit de mort ; de tous ces hommes qui, leur fonctions légales strictement accomplies, se retirent satisfaits et courent à leurs métairies, leurs bœufs, leurs affaires. Je parle de tous ceux qui font le moins possible, en exigeant le plus qu'ils peuvent, et je dis que ces hommes ne sont ni les serviteurs de Jésus-Christ, ni les pasteurs du troupeau ; ils se servent et se paissent eux-mêmes, ils ruinent le ministère ; ils vident les temples, éteignent la foi ; de tels hommes dérobent des deux mains : à l'État, un salaire qu'ils ne gagnent pas, à l'église une autorité qui n'appartient qu'à Jésus-Christ.

Je ne reconnais qu'un genre d'autorité au ministre de Jésus-Christ, celle que lui obtient son caractère moral, celle que le pasteur n'impose pas, mais que le troupeau lui donne. Cette autorité n'est pas exigeante, elle n'élève pas la voix, elle ne condamne personne, elle s'exerce à l'inçu de celui qui la possède ; on la subit volontiers. Voilà l'unique autorité qui persuade le troupeau, éclaire les esprits et gagne les cœurs à Jésus-Christ.

L'autorité pastorale, ainsi réduite à l'influence que donne une vie sainte et pure, ne risque pas d'exciter

l'ambition du mondain ; c'est un motif de plus pour la maintenir dans ces limites. Mais enfin , une telle autorité à qui devra-t-elle être donnée ? et même , faudra-t-il l'accorder à quelqu'un ? en d'autres termes, faut-il reconnaître des pasteurs ?

Distinguons : si vous parlez de l'église universelle dont les membres sont dispersés sur la terre, il est bien clair que vous n'avez ni le droit d'empêcher, ni la puissance de reconnaître tel ou tel chrétien qui prend une charge à laquelle il se croit propre ; ici chacun agit sous sa propre responsabilité devant le Seigneur, et comme il ne s'impose à personne, personne n'a le droit de s'opposer à lui ; il parle et agit ; l'écoute et le suive qui voudra.

Mais lorsqu'il s'agit d'une église particulière, non de l'église universelle, sera-t-il du devoir de ses membres de charger un frère des fonctions pastorales sans y joindre d'autre autorité que celle qui ressort de sa vie chrétienne et qui ne s'exercera que sur ceux qui voudront l'accepter ? je le demande, une église particulière fera-t-elle bien de se donner de tels pasteurs ?

Oui, je le crois. Mais qu'on ne me fasse pas dire plus que ce qu'il y a dans ma pensée. Je suppose une église composée de croyants, il va donc sans dire que l'homme nommé pasteur sera croyant aussi. Je dis plus : le fait seul qu'on le choisit, suppose qu'il a des dons pour le ministère et qu'il a été élu par le Saint-Esprit avant de l'être par les hommes. Une

fois son aptitude constatée , je ne vois pas pourquoi un chrétien bien doué ne serait pas choisi par ses frères, moins avancés que lui dans la foi, la science et la sainteté, pour exercer la charge de pasteur.

Là n'est pas encore le vif de la question, le voici : peut-on former des pasteurs ?

Je réponds oui et non. Non , si l'on prétend communiquer les dons spirituels que Dieu seul dispense ; oui, s'il s'agit d'instruire dans la science théologique ceux qui déjà ont reçu le St.-Esprit. Prétendrait-on qu'il fût inutile à un interprète de la Bible de connaître les langues mortes dans lesquelles ce saint Livre est écrit ? inutile de lire l'histoire ecclésiastique ? inutile de parler avec justesse et clarté ?

Je comprends donc , qu'on ouvre des Écoles de théologie ; mais je ne comprends pas qu'on y reçoive des hommes inconvertis, même dans l'espoir qu'ils se convertiront.

C'est donc à la source du mal qu'il faut remonter : aussi longtemps qu'il suffira d'être bachelier es lettres et d'apporter une recommandation des douze plus riches de sa paroisse pour entrer dans une École de théologie ; j'avoue que l'institution me paraîtra mauvaise. Pour avoir d'autres candidats au ministère, il faudrait donc avoir d'autres consistoires ; alors on aurait aussi d'autres pasteurs.

Mais ces pasteurs, qualifiés par le St. Esprit et reconnus par les chrétiens, seront-ils entretenus aux frais d'autrui ? ou bien serviront-ils gratuite-

ment? Le Nouveau-Testament nous donne le précepte du salaire (1 Cor., ix, 14) et l'exemple de la gratuité (verset suivant). Cela se comprend; car le précepte s'adresse au troupeau qui doit offrir les secours, tandis que l'exemple est donné par le pasteur qui, s'il le peut, doit s'en passer. Ce sont les Philippiens qui envoient des secours à Paul; mais c'est Paul qui ne veut rien recevoir des Corinthiens. C'est donc ici une affaire de circonstances; tant mieux si les églises offrent; tant mieux si les pasteurs refusent; c'est à chacun de juger ce qu'il peut et ce qu'il doit faire.

Ce qui paralyse surtout le ministère, c'est la persuasion des prêchés que le prédicateur fait son métier; métier honorable, utile sans doute; mais enfin métier pour gagner sa vie et non pour sauver les âmes. C'est donc cette persuasion qu'il faut avant tout s'efforcer de détruire. Il y a pour cela un moyen infallible, c'est de repousser tout salaire, si possible, de l'Église, mais surtout de l'État.

Je le sais, le pasteur, pas plus que tout autre homme, ne peut se passer de pain. Je le sais, des hommes consciencieux pensent qu'il est à désirer qu'il consacre tout son temps au ministère, sans en rien retrancher pour une occupation lucrative; bien que des hommes, non moins consciencieux, pensent précisément le contraire et verraient sans peine de nouveaux Paul, prédicateurs et tisserands. Je le sais, enfin, le Saint-Esprit ne choisit pas les plus fortunés pour leur conférer le don du ministère; en sorte

qu'il faut bien accepter par fois, peut-être souvent, des secours; mais qu'on se rappelle que c'est une nécessité et qu'il serait heureux de pouvoir s'y soustraire.

En admettant que de tels hommes, des hommes plus riches des biens du ciel que de ceux de la terre, se trouvent dans une église et lui soient nécessaires, qui sera chargé de les discerner et de les appeler? En tous cas ce ne seront par les douze plus imposés au rôle des contributions! Tout le monde en convient, et si je ne devais que le répéter, j'aurais pu garder le silence; mais ce que je tiens à dire, c'est que le motif même pour lequel le législateur nous a donné de tels évêques, est précisément le motif pour lequel les chrétiens doivent les récuser. Mettre l'église sous la domination de certains hommes parce qu'ils ont des champs, des usines ou de l'or, c'est avouer qu'on envisage la religion comme un moyen de conserver et qu'on la met en de telles mains parce qu'elles sont intéressées à la conservation; c'est reconnaître que pour le gouvernement et pour ses délégués, les consistoires, le spirituel est un instrument politique; et dès-lors c'est tuer la foi précisément chez ceux à qui l'on voulait l'inspirer; c'est faire supposer qu'on exploite le ciel au profit de la terre, qu'on offre aux pauvres les trésors que la rouille ne peut détruire pour se réserver à soi-même ceux que les voleurs auraient pu dérober; c'est jouer un rôle hypocrite que personne ne prend au

sérieux, et finalement plonger dans l'incrédulité et le désordre le peuple qu'on aspirait à rendre croyant et saint pour le mieux exploiter. C'est donc miner l'édifice où l'on comptait s'abriter.

Les consistoires goûteront-ils ces raisons ? et dans leur propre intérêt se démettront-ils de leur charge ? J'en doute, ou plutôt je ne doute pas du contraire. Le gouvernement changera-t-il la loi ? Je ne l'espère pas davantage, du moins pour le moment. Mais les croyants s'affranchiront ou contraindront les consistoriaux incrédules à se retirer. Déjà ce double mouvement a commencé : ceux-ci se séparent d'une église dont ils désespèrent ; ceux-là obligent, sous la pression de l'opinion publique, certains membres du consistoire à céder la place à d'autres plus pieux, à nommer des pasteurs orthodoxes, à laisser prêcher en passant des doctrines qui ne sont pas les leurs, mais dont l'exposition en chaire, entendue de loin en loin, leur paraît satisfaire une partie du troupeau sans exposer l'autre... C'est la soupape de sûreté. Aujourd'hui on peut dire à bien des consistoires : choisissez, ouvrez la chaire au pasteur évangélique ou la lui fermez ; si vous l'ouvrez, le troupeau s'instruit ; si vous la fermez, le troupeau se retire.

Aussi, pour mon compte, vois-je sans peine les uns sortir et les autres rester, convaincu que l'œuvre se fait au dedans et au dehors. L'église nationale se régénérera-t-elle ? ou bien les membres vivants s'en détacheront-ils tous avec le temps pour constituer

un nouveau corps bien portant ? Je ne sais ; je ne sais même ce que je dois désirer ; mais en attendant plus de lumière , je me console dans la pensée que l'Éternel règne et que rien ne prévaudra contre sa propre église.

L'Église.

Ces réformes transformeraient l'église de la multitude en une église de croyants. Sans doute celle-ci serait moins nombreuse , mais combien elle serait plus active ! Bon nombre de membres deviendraient à différents titres , les aides du pasteur. D'autres s'associeraient entr'eux pour des œuvres diverses de charité ou d'évangélisation. Aujourd'hui nous avons un général vivant , et des soldats de plomb ; alors l'armée, vivante aussi, marcherait entière à la conquête du monde. Le préjugé clérical une fois renversé , les laïques s'élèveraient d'autant , et une foule d'ouvriers entreraient dans la moisson. Ces nouveaux prédicateurs n'auraient ni robe ni rabat ; mais ils auraient plus de naturel , plus de saveur ; ils fixeraient mieux l'attention ; disons tout : ils obtiendraient plus de confiance par cela seul qu'ils ne rempliraient pas une tâche imposée.

Quel mal ne fait pas aujourd'hui le préjugé qu'il faut être envoyé par quelqu'un pour porter l'évangile dans le monde ! Combien de voix qui se taisent et qui pourraient crier ! Nous sommes des milliers de chrétiens et nous disons en chœur : « Il manque des

ouvriers. » Que chacun de nous se mette donc à l'œuvre, qu'il travaille devant lui, à ses pieds, sous sa main et alors, comme par enchantement, le champ se couvrira de moissonneurs. — Qui devrait parler : le pasteur non converti, ou le converti non pasteur ? Eh bien s'il parle, lui, par métier, parlez donc, vous, par conviction. Le St.-Esprit vous a mieux doué pour cela qu'un diplôme n'a qualifié votre concurrent. « Plût à Dieu, disait Moïse, que tout le peuple fût prophète, » c'est-à-dire prédicateur.

A l'œuvre donc, chrétiens de toutes les dénominations, nettoyez le terrain de tant d'erreurs et semez la vérité, germe de la vie. N'attendez pas que les autres fassent ce que vous sentez bon de faire ; donnez l'exemple qui, finalement, doit bien être donné par quelqu'un. — Ne portez plus vos enfants au baptême ; — différez leur première communion ; — faites-vous l'évangéliste de votre ville, de votre quartier, de votre maison. Si vous ne savez pas parler à tout le monde, vous saurez lire la Bible aux plus ignorants ; et si vous ne saviez pas lire, vous sauriez encore jeter une poignée de traités et surtout donner l'exemple d'une vie pure. Rappelez-vous que vous êtes la lumière du monde, le sel de la terre et les collaborateurs de Jésus-Christ !

Conclusion.

Je n'ai pas eu la prétention d'indiquer toutes les réformes à faire, encore bien moins de donner une

théorie de l'église; (*) mais seulement le désir d'indiquer ce qu'il y a de plus urgent, de plus incontestable, ce qui déjà s'est présenté confusément à grand nombre de bons esprits. J'ai voulu, surtout, indiquer ce qui était réalisable immédiatement par chacun pour son propre compte. J'attache le plus grand prix à cette dernière observation. Oui, il est possible, il est facile pour quiconque partage les idées émises ici, sur le baptême, la première communion, le ministère, de les appliquer dès l'instant même dans sa famille, sans changer comme en changeant d'église. S'il s'agissait de hâter l'heure du baptême ou de la première communion, vous pourriez craindre un refus du pasteur; mais quand il est question de les retarder, comment le pasteur pourrait-il s'y opposer? Peut-être l'opinion s'élèvera-t-elle contre cette nouveauté; tant mieux; c'est provoquer l'examen.

Voici donc mon unique conclusion : quiconque sent l'opportunité des réformes proposées *doit se les appliquer à lui-même dès aujourd'hui*. C'est le meilleur moyen de les introduire, avec le temps, dans l'église.

(*) Par exemple, la robe et la liturgie me paraissent avoir moins d'avantages que d'inconvénients; une profession de foi est à mes yeux indispensable; l'union de l'église avec l'État, fait, selon moi, plus de mal que de bien, etc., etc.

FIN.

MONTPELLIER, IMP. X. JULLIEN.